

Le Proviseur
Francis TRIMBUR

Affaire suivie par

Laurence PELEGRIN
Gestionnaire

MARCHE PUBLIC DE SERVICES
Passé en application de
l'article 28 du Code des Marchés Publics

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

**ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE
ASPIRATION PLASMA DE FUMÉES POUR
TABLE DE DECOUPE PLASMA**

Téléphone
05.65.43.61.61
Fax
05.65.43.61.71
Mél.
0120006s
@ac-toulouse.fr
BP352
Avenue Léo
Lagrange
12300 Decazeville

Conditions générales d'achat
valant règlement de consultation
et cahier des clauses particulières



2/3

A – Caractéristiques du marché

Article 1 : Identification de l'organisme qui passe le marché

Lycée la Découverte
Avenue Léo Lagrange
12 300 Decazeville
Tél : 05.65.43.61.61

Pouvoir adjudicateur : le lycée la Découverte représenté par Francis TRIMBUR, Proviseur

Contact pédagogique et technique : M.ALDEBERT Guy, Chef de travaux

Contact administratif et financier : Mme PELEGRIN Laurence, Gestionnaire

Article 2 : Objet

Le marché a pour objet l'acquisition et l'installation d'une aspiration de fumées pour table de découpe plasma. Le marché inclus le transport, le déchargement, la mise en place et la mise en route de la machine.

Article 3 : Calendrier

Date de mise en ligne sur internet de la consultation : 30/06/14

Date limite de remise des propositions : 30/08/14

Date de décision de l'établissement : 13/09/14

Article 4 : Documents régissant le marché

- offre du candidat, datée et signée, conforme au CCTP annexé et valant acte d'engagement
- présentes conditions générales d'achat
- règlements, décisions et recommandations en vigueur applicables aux articles du marché.

Article 5 : Comptable assignataire.

Le comptable assignataire est l'Agent Comptable du lycée Foch. Les règlements seront effectués par mandats administratifs selon les délais et conditions réglementaires.

B – les offres

Article 6 : Dépôt des offres

Les candidats doivent transmettre leur offre sous forme « papier » avant 30/08/14 à 17h00.

Les candidats transmettent leur offre sous pli fermé portant les mentions suivantes :

Nom et adresse du candidat :
Offre pour : Aspiration plasma

NE PAS OUVRIR

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par courrier postal, par pli recommandé avec accusé de réception, avant la date de limite de réception des offres, à l'adresse suivante :

Lycée La Découverte
Service intendance
Avenue Léo Lagrange
12 300 DECAZEVILLE
0120006s-gest@ac-toulouse.fr

Les offres resteront valides pour une durée de 30 jours après la date limite de réception.



C – Jugement des offres

Article 7 : critères de jugement

L'offre du soumissionnaire doit présenter les spécifications techniques « minimales » et « imposées » demandées dans le marché. L'offre sera jugée non conforme dans le cas contraire.

3/3

Les critères de jugement sont :

- le prix avec l'installation complète,
- la qualité du SAV,
- la technologie utilisée,
- le coût de la maintenance y compris les organes de remplacements.

D – Attribution du marché

Article 8 : Attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue et appréciée au regard des propositions faites par les soumissionnaires en fonction des critères énoncés ci-dessus.

E – CCTP

Voir annexe 1

**Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :
Le Proviseur du lycée La Découverte**


Francis TRIMBUR
The red circular stamp contains the text: "LYCÉE LA DÉCOUVERTE", "F. TRIMBUR", and "DECAZEVILLE".

Approbation du candidat :

Je déclare avoir pris connaissance des clauses figurant dans les présentes conditions générales d'achat et m'engage à les respecter pendant toute la durée du marché.

Fait à _____ le _____
Signature et cachet

ANNEXE 1

Le Proviseur
Francis TRIMBUR

Affaire suivie par

Laurence PELEGRIN
Gestionnaire

Cahier des clauses techniques particulières

ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE ASPIRATION PLASMA DE FUMÉES POUR TABLE DE DECOUPE PLASMA

Téléphone
05.65.43.61.61
Fax
05.65.43.61.71
Mél.
0120006s
@ac-toulouse.fr
BP352
Avenue Léo
Lagrange
12300 Decazeville

Besoin

Assainir l'atmosphère de l'atelier de chaudronnerie du fait de nos travaux de coupage plasma et d'oxycoupage.

Cahier des Charges :

- Aspiration basse par raccordement sur table de découpe 1700x2000 de marque SAF modèle Digisaf 100 équipé d'un générateur Nertajet 50. La section de sortie est de 400x400.
- Traitement des fumées et récupération des poussières.
- Filtration et rejet de l'air à l'extérieur du bâtiment en façade à prévoir est obligatoire.
- Entretien et nettoyage aisés.
- L'équipement doit répondre aux normes en vigueur de qualité de l'air rejeté et du niveau sonore intérieur et extérieur.
- La prestation comprend l'installation et la mise en service sur site.
- Certificat de conformité délivré à la mise en service.
- Fourniture des consommables pour une période d'utilisation de 3 ans.



Critères d'évaluation :

- Prix avec installation complète
- Qualité du SAV
- Technologie utilisée
- Coût de la maintenance y compris organes de remplacements